

transport. Alors, lui ayant demandé de produire davantage, allons-nous refuser de dépenser \$2,500?

L'hon. M. GRAHAM: C'est \$8,000 pour les trois crédits.

L'hon. M. REID: Voici un article au sujet duquel 400 familles nous représentent qu'elles ont suivi le conseil du ministre des Finances et produisent davantage. Si elles avaient réalisé \$300,000 de plus en produits agricoles, nous pouvons sûrement dépenser \$2,500 pour faciliter l'expédition de ces produits. Dans tout le pays nous établissons des voies d'évitement et nous aidons les cultivateurs à faire sortir leurs produits. Avec cette dépense de \$2,500. . .

L'hon. M. GRAHAM: Huit mille dollars pour les trois crédits.

L'hon. M. REID: Oui, mais le crédit le plus élevé est affecté à un plus grand nombre de familles.

L'hon. M. GRAHAM: Ce n'est pas particulièrement le montant, bien que ces trois petits crédits réunis forment une forte somme. Les membres de la députation qui sont responsables vis-à-vis de ces gens, disent au ministre que la pétition n'est pas très justifiée et que plusieurs des localités mentionnées sont plus rapprochées de huit milles d'un quai déjà construit qu'elles ne le sont de cet endroit. Beaucoup de ceux qui seront favorisés, d'après le ministre, devront passer un quai, et quelques-uns deux. Quelques-uns devront laisser un quai sur la côte de l'Atlantique et retourner à vingt-cinq milles en arrière dans les lacs Bras d'Or. Un membre du Parlement, qui vit dans le voisinage, sait assurément de quoi il parle. Si j'étais membre du Gouvernement et si le député de la circonscription disait "laissez cela de côté", je le laisserais si vite qu'il en serait surpris. Mais la vérité est que c'est un homme n'appartenant pas à la Chambre qui demande ces travaux, et vous avez, pour une circonscription, trois nouveaux crédits qui s'élèvent à \$8,000, et que les représentants de cette circonscription disent n'être pas utiles. Le ministre a assurément toutes les raisons pour les supprimer, si ce n'était qu'au point de vue politique, ils vont aider quelqu'un. Dans les temps que nous traversons, nous devons laisser cela de côté.

L'hon. M. REID: L'honorable député (M. Graham) dit que les représentants de cette circonscription ont déclaré que ce n'était pas un travail nécessaire. Si je m'en souviens bien, le représentant du comté a dit que tous les travaux prévus dans la

circonscription étaient absolument nécessaires. Même, l'honorable député de Richmond n'a pas dit qu'ils n'étaient pas nécessaires; il a dit que ces crédits étaient nécessaires. Est-il juste que l'honorable député (M. Graham) me demande de supprimer ce crédit parce que des membres d'autres circonscriptions disent qu'il n'est pas nécessaire? L'honorable député n'est pas très juste quand il dit que des députés demeurant dans la circonscription, m'ont demandé de rayer le crédit.

L'hon. M. GRAHAM: Voici un député (M. McKenzie) qui demeure tout à côté, et qui est au courant de tout.

M. MCKENZIE: Le moulin auquel ces habitants enverraient leur grain se trouve dans ma circonscription, et certainement, j'aimerais à procurer de la mouture à mon propre moulin. S'il y avait du grain au port de Johnston ou à Soldier's Cove, de l'autre côté du lac, qui pourrait être expédié par ce quai, il devrait venir à ce moulin provincial, dans ma circonscription, et je serais bien fâché de dire un mot pour m'y opposer. Il y a des quais à Irish Cove, au port de Johnston et à celui de Saint-Peters, et je donnerai au ministre \$5 pour tout boisseau de grain qui a jamais été vendu à un de ces quais, construits il y a quinze ou vingt ans. Ce que dit la pétition est absolument faux, bien que le ministre puisse y ajouter foi plutôt qu'à ma parole.

M. SINCLAIR: Il est bien clair que le ministre ne fera pas attention à la promesse de son prédécesseur. Il la considérera apparemment comme un chiffon de papier. La question principale qui est soumise au comité est celle-ci: Allons-nous tenir notre parole envers la députation, quand une promesse de ce genre est faite?

J'ai consenti à ce que des crédits pour ma circonscription soient supprimés, parce que chaque dollar était nécessaire pour d'autres besoins. J'ai agréé la proposition de l'ex-ministre, que ces travaux devaient rester en suspens, avec l'entente précise que, lorsqu'on entreprendrait de nouvelles constructions, celles-là auraient le pas sur toutes autres. Le ministre n'a pas réglé ce point. Il dit qu'il s'agit d'un petit crédit. Mais ce n'est pas petit, quand vous considérez la promesse faite à la Chambre. Il n'y a pas de doute que la promesse a été faite; le ministre ne le nie pas. Si sa seule raison est que cette dépense aidera quelqu'un au point de vue politique, c'est une bien mauvaise raison, en vérité, à une époque comme celle-ci. Ce Gouvernement a la réputation d'être très partisan, et il a besoin d'agir très énergiquement pour con-